

Ardres

DOMAINE DE LA LIGNE D'ANVIN

85 parcelles viabilisées

Le lotisseur Foncifrance vient de rendre disponible à la construction les 5,7 hectares qui séparent les routes de Calais et de Saint-Quentin.

Dans quelques semaines, le paysage entre Ardres et Bois-en-Ardres se verra définitivement modifié. Déjà, depuis janvier, les camions vont et viennent afin que le promoteur Foncifrance puisse aménager les 57.000 m² de terrain situés entre la route de Calais et la rue Saint-Quentin. Baptisé "Domaine de la ligne d'Anvin", "une erreur, il ne s'agissait pas de cette ligne de chemin de fer qui passait

par-là", reconnaît le président de la société, Thierry Vandemeulebroucke, le lotissement propose 61 parcelles libres de construc-

tion. Toutes disposent d'un garage et de deux places de stationnement. Habitat 59/62 aménagera également 18 logements sociaux et 6 plain-pied pour personnes âgées, accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposant aussi d'un garage. "La volonté était de favoriser la mixité sociale", explique le maire, Ludovic Loquet. "Les parcelles libres seront accessibles aux primo-accédants,

et qui dit primo-accédants, dit enfants..."

Pour les écoles. Par cette opération, la municipalité compte bien rajeunir sa population, voire l'accroître. C'est, statistiquement, 200 habitants de plus que pourrait compter la commune dans les trois années grâce à cette réalisation. "C'est important pour l'avenir de nos écoles", justifie Ludovic Loquet. Déjà 7 permis de construire ont été déli-

vrés, et seules 10 parcelles sont encore disponibles. A quelques minutes de Calais, Ardres, avec son cadre verdoyant, est une destination de

choix pour ceux qui privilégient le cadre de vie pour leur domiciliation.

"Seule une voie traverse le quartier, qui relie la route de Calais à la rue Saint-Quentin, dans un axe qui se dirige vers une autre zone aménageable", explique le président de Foncifrance. Doublée d'une piste cyclable et de places de stationnement, "une par parcelle", précise Thierry Van-

"Des parcelles libres, des logements sociaux et de plain-pied pour personnes âgées"



Le lotissement s'intégrera parfaitement dans le paysage.

(Image Foncifrance)

demeulebroucke, elle sera achevée et rétrocédée à la commune dans trois ans. "Le temps pour nous de commercialiser les terrains, puis aux acheteurs de bâtir leurs maisons," détaille la conseillère commerciale du lotisseur,

Adeline Vlamincq. "Une fois que le passage des camions de chantier sera achevé, on pourra poser l'enrobé définitif, placer les trottoirs et les espaces verts."

Voies douces. Outre des résidences, on pourra à terme trou-

ver dans le domaine de la ligne d'Anvin la future médiathèque-maison des associations, des jardins familiaux ainsi que des bureaux pouvant accueillir professions administratives et de santé. Un maillage de chemins

piétonniers, dont l'un reprend l'ancien tracé de la voie ferrée, permettra de rejoindre les habitations actuelles, l'arrêt de bus, le lac... mais pas de gare !